

Présents : Jacques PHILIPPE - Patrick ERRIEN – Franck JOUNIER - Pascale SIMON – Mireille COURBOULAY – Chantal BEAUQUIN – Sébastien LHERMITE – Franck BAUDRILLER – Dimitri BREHERET – Jacques BALZAC

Invité permanent : Didier AUBERT

Invité : Patrick BABONNEAU

Excusés : Dominique BOUDEAU – Sophie LAMBOUR

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Jacques PHILIPPE a participé, à la Pommeraye, au séminaire de la Ligue / Départements. Il a pu constater une évolution intéressante des relations entre la Ligue et les Départements qui la composent. La nouvelle présidence fait preuve d'une ouverture importante vers les départements en affirmant une volonté de dialogue entre les différentes composantes des Comités Départementaux, ce qui est très important pour la promotion du basket régional. Le CD 44 apparait pour beaucoup comme département pilote sur la région.

A ce sujet, Chantal BEAUQUIN informe le Bureau que Jean Pierre BAILLY, Président de la Commission Sportive régionale, réunira les Commissions Sportives départementales pour réfléchir à la mise en place du nouveau championnat régional.

- Jacques PHILIPPE et Dominique BOUDEAU ont assisté aux 60 ans du Club de PONT SAINT MARTIN. La présence des représentants du Comité a été appréciée.
- Dans la continuité de la rénovation du Comité, nous avons donné le feu vert pour la mise en végétation des massifs devant celui-ci. Yannick OLIVIER a négocié le devis pour obtenir un coût raisonnable.
- Jacques BALZAC demande à ce que l'allée piétonnière devant le parking soit protégée. Jacques PHILIPPE demandera à Yannick OLIVIER de contacter des prestataires aptes à réaliser ces travaux.
- Jacques PHILIPPE informe le Bureau que l'Assemblée Générale électorale du CDOS aura lieu en Mars 2017. Il sera fait appel à candidature auprès des Comités.

2. TOUR DES COMMISSIONS

Qualification (Pascale SIMON)

- Aujourd'hui nous sommes à 24382 licenciés soit une augmentation de 1,99% par rapport à la saison passée.
- Nous avons enregistré 1138 mutations.

- Au classement du Challenge Fédéral nous sommes actuellement quatrièmes.

- Pascale SIMON soumet au Bureau le cas d'une joueuse U11 qui a joué la première phase de Championnat en U13 D2 au sein de la CTC CLISSON/GETIGNE. Pour une question de niveau de jeu et dans l'intérêt de la joueuse, le Club de Clisson sollicite le Comité pour qu'elle dispute la deuxième phase au sein du Club de GETIGNE qui évoluera en U11 D1. Exceptionnellement et en raison du niveau où elle jouera (pas de titre en U11) le Bureau du Comité Départemental accepte que cette joueuse rejoigne le Club de GETIGNE pour la deuxième phase, une licence C2 lui sera attribuée.

- Les Clubs de FALLERON/TOUVOIS et LEGE en raison d'un manque d'effectif souhaite faire une entente en deuxième phase pour leurs équipes U13 D3 F. Le Bureau du Comité Départemental donne son accord.

- Pascale SIMON a reçu un courrier du Club d'ESCOUBLAC dans lequel il demande, pour un problème d'effectif dans son équipe seniors DF4, de faire jouer des licenciées en « loisirs » au Club de SAINT ANDRE DES EAUX .
Une personne physique ne pouvant être licenciée que pour une seule association sportive au cours de la saison sportive. (Art.402 des RG)
De plus nous sommes hors période de mutation même exceptionnelle.
Pour ces raisons, le Bureau du Comité Départemental décide de ne pas répondre favorablement à la demande du Club d'ESCOUBLAC.
Un courrier co-signé par la Présidente de la Commission Qualification et le Secrétaire Général sera envoyé au Club pour lui notifier la décision du Bureau.

Sportive (Chantal BEAUQUIN)

- Les poules relatives à la deuxième phase du championnat départemental « Jeunes » seront disponibles sur FBI le 20 décembre au plus tard.

- La Commission a contacté les Clubs susceptibles d'accueillir les finales départementales.

- La mascotte du Comité va être livrée prochainement. Le retour des internautes pour lui donner un nom fait apparaître « DUNKY ».

- Les Clubs de REZE BASKET et de PORNICHET sur des catégories « Jeunes », conformément au règlement, ont perdu une rencontre par pénalité car l'entraîneur et /ou l'entraîneur adjoint n'était pas licencié.

Un courriel a été adressé à tous les Clubs le 24 novembre pour leur rappeler ce point de règlement et ainsi éviter toute déconvenue.

Technique (Franck BAUDRILLER)

- Franck BAUDRILLER proposera en Comité Directeur l'organisation de plateaux pour tous les engagements « Jeunes » en pré-région car seule la vérité du terrain compte. Les plateaux devront être organisés avant le début de la période de mutation. Des demandes dans ce sens ont été émises au cours des réunions de secteur.
- Formation du joueur : Les sélections Filles et Garçons, seront en stage à La Baule les 19 et 20 décembre, elles enchaîneront sur le Tournoi Inter Comités qui se déroulera à Saint Calais (Sarthe) les 22 et 23 décembre. Franck BAUDRILLER sera Chef de Délégation.
- Le Comité envoie une délégation de 18 enfants (U14 et U15) ainsi que 3 Cadres au Camp Inter Comités organisé à la Joliverie du lundi 19 au mercredi 21 décembre.
- Suite à la mise en place du Plan Sportif Régional, la Commission travaille sur des modifications sur le processus de détection pour permettre de positionner les premiers regroupements en février.
- Formation du Cadre : Les secteurs validés en Animateur sont SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU, NANTES/ANCENIS et AIGREFEUILLE/ REMOUILLE. Cette année la formation sur SAINT NAZAIRE pourra avoir lieu (11 Candidats). Un effort important a été fait sur le secteur centre /nord puisque nous aurons 25 à 30 Stagiaires. La formation Initiateur aura lieu sur NANTES. Sur les différentes formations nous dénombrons 110 à 120 stagiaires.
- ETD : Cette saison cinq nouveaux Clubs ont intégré le partenariat avec l'ETD. L'ETD participera à la diffusion du jeu sur les incivilités. Une réunion animée par Bertrand GUERINEAU est programmée pour le 20 janvier 2017. Une enquête pour recenser tous les salariés a été envoyée à tous les Présidents de Club. Un Groupe de travail est constitué pour proposer une organisation de l'onglet technique du CD44.

Logistique (Didier AUBERT)

- Jacques PHILIPPE remercie les gens qui se sont impliqués dans les travaux réalisés au Comité et le rangement effectué dans les hangars.

Discipline (Jacques BALZAC)





- La Commission a mis en place une nouvelle façon de travailler qui s'avère plus efficace. L'intégration de Michelle TERRIENNE est un plus pour la Commission de Discipline.
- A ce jour 7 dossiers ont été ouverts pour coups, insultes, contestations... contre 3 pour la saison dernière.

- Aujourd'hui Patrick ERRIEN, Secrétaire Général, a demandé, sur saisine, l'ouverture de 3 dossiers à la Commission pour des comportements agressifs d'entraîneurs envers les arbitres.
Le Comité a décidé de frapper fort face à de tels comportements.
- Patrick ERRIEN propose que les sanctions prises par la Commission de Discipline soient divulguées, de manière anonyme, sur le site du Comité ceci afin de faire réfléchir tous les acteurs de notre sport.
- Franck JOUNIER observe qu'il est impossible de désigner de jeunes arbitres sur des rencontres de DM2 sans prendre de risques.
- Patrick BABONNEAU insiste aussi sur le comportement des parents sur les catégories « jeunes » qui n'est pas toujours exemplaire.
- Le Bureau proposera au Comité Directeur une modification réglementaire imposant la présence d'un Responsable de l'organisation sur toutes les rencontres quelque-soit la catégorie.

CDO (Sébastien LHERMITE)

- Sébastien LHERMITE revient sur les incivilités en précisant que les comportements actuels sur et autour des terrains ne peuvent pas perdurer.
- Sébastien LHERMITE constate qu'il a eu beaucoup de retours sur le week-end de Coupe de Loire Atlantique, cependant en faisant appel aux arbitres nationaux toutes les rencontres seront couvertes.

3. POINT SUR L'INFORMATIQUE

-  Jacques PHILIPPE donne la parole à Patrick BABONNEAU pour qu'il nous expose l'état d'avancement du dossier informatique sur le plan technique et financier.
-  Le cahier des charges a été envoyé à 4 prestataires potentiels : SYGMALAB, PYGRAM, MISMO et ENVOLIS.
A réception des dossiers, il s'est avéré que les différentes propositions étaient difficiles à comparer. La décision de les rencontrer a été prise et chaque entreprise a pu argumenter sur ses propositions.
-  Deux prestataires, SYGMALAB et PYGRAM, ont proposé de reprendre l'architecture actuelle dans un seul serveur.
Les deux autres, MISMO et ENVOLIS ont creusé les problèmes rencontrés actuellement et nous ont proposé de remplacer certains éléments sachant que l'avenir est le tout externe.
-  MISMO propose de tout externaliser mais en cas de coupure internet nous sommes totalement bloqués.

Pour ENVOLIS l'externalisation, dans un premier temps, ne concernerait que les mails, toute la documentation serait conservée en interne.

- Patrick BABONNEAU expose au Bureau les avantages et les inconvénients des propositions de MISMO et ENVOLIS sachant que les offres SYGMALAB et PYGRAM ne correspondent pas à nos besoins.
- Offre MISMO qui reste à creuser semble moins sécurisante et moins fonctionnelle car tout est externalisé.
- L'offre ENVOLIS prévoit un investissement de 10000€ (bornes WIFI, switch) plus les charges fixes de licences 2000€/an et l'assistance technique qui s'élève à 6000€/an.
Cette proposition semble raisonnable et est un bon compromis. Si cette solution était retenue, nous nous engagerions, dans un premier temps, sur un an.
- Le câblage du bâtiment serait à refaire en partie pour éviter les problèmes internet.
- Nous avons reçu une offre de l'opérateur ORANGE pour l'ADSL et la SDSL.
- Jacques PHILIPPE dit que le groupe ayant reçu mandat du Comité Directeur pour étudier les offres et faire le choix du fournisseur, il devra présenter son choix définitif lors du Comité Directeur qui se tiendra le 5 Janvier 2017 pour validation.
- Jacques PHILIPPE remercie Patrick BABONNEAU pour son intervention.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Franck JOUNIER fait le compte rendu de la réunion concernant le projet de fusion des Clubs de SAVENAY, LA CHAPELLE LAUNAY, PRINQUIAU et CAMPBON à laquelle le Comité a assisté.

Le projet ayant démarré en septembre 2015, la réunion avait pour but de savoir où chaque Club en était.

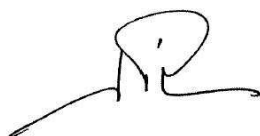
- L'état des lieux est le suivant :
- CAMPBON : 41 licenciés et un problème de Dirigeants. Le club a probablement besoin d'un support pour perdurer.
- PRINQUIAU : 108 licenciés, en CTC avec PONTCHATEAU.
- LA CHAPELLE LAUNAY : 145 licenciés.
- SAVENAY : 236 licenciés.

Le nombre de licenciés s'élèverait à 530 ce qui est colossal.

- Le Comité de pilotage a rencontré les Mairies pour s'assurer que les subventions seraient maintenues et qu'il pourrait disposer des mêmes créneaux dans les différentes salles, ce qui lui a été confirmé.
- Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire, prévue en mars 2017, pour ratifier la fusion, il faudra que 64% des licenciés de chaque Club approuvent cette fusion. Si la fusion n'est pas validée, le projet s'arrêterait là.
- Il est dommage que le Comité n'ait pas été impliqué plus en amont, nous avons été préalablement invités à une seule réunion à laquelle nous avons participé.
- L'ambition des Clubs au travers de cette fusion serait de jouer en Région.
- Les problèmes liés aux déplacements, aux affinités entre joueurs... sont réels.
- Le Comité n'a pas à donner son avis sur le projet, il est à l'écoute des Clubs, cependant quelque soit le résultat, il ne faut pas abandonner, il subsiste toujours l'idée CTC pour préparer l'avenir.
- Il faudra prêter une attention particulière sur le Club de CAMPBON.
- En cas de fusion le risque de perte de licenciés est prévisible.
- Le Comité de pilotage nous fera parvenir son projet de présentation de la fusion

La séance est levée à 22h00

Le Président
Jacques PHILIPPE



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

